

# MALGRÉ LES CANTONALES LES PROBLÈMES RESTENT POSÉS

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ VOUS!



## VOIX OUVRIÈRE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE

MARDI 3 OCTOBRE 1967 — N° 89

0,50 F.

## LE MYTHE ET LA RÉALITÉ

(Voir page 4)

# LES ETATS-MAJORS SYNDICAUX GRANDS ABSENTS DE LA RENTREE SOCIALE

**D**EPUIS un mois, les travailleurs ont repris le chemin de l'usine ou du bureau. Cela fait près de deux mois que le gouvernement, en publiant ses ordonnances, a abattu son jeu, et nous en sommes encore à attendre que les syndicats annoncent clairement leurs intentions.

Les rodomontades qui, avant les vacances émailaient quelquefois les discours syndicaux ont fait long feu. Quelques maigres délégations devant les mairies au mois d'août, des pétitions, est-ce là la riposte puissante que l'on nous promettait ?

Le « rendez-vous d'octobre » qui, chaque année, à pareille époque, défraie les rubriques sociales des journaux, risque, cette fois de passer inaperçu. Le gouvernement n'a pas attendu cette échéance pour agir, quant aux syndicats, ils fixent, eux, rendez-vous aux travailleurs... devant les urnes pour les prochaines législatives.

Pourtant, comme le souligne si justement G. Ségué, Secrétaire général de la C.G.T. « les travailleurs ont plus de motifs de mécontentement qu'il n'en faut pour se fâcher sérieusement ». Alors? Va-t-on enfin voir les états-majors syndicaux reprendre l'initiative et élaborer un programme revendicatif qui mobilise l'ensemble des travailleurs? Va-t-on les voir définir un plan d'action précis et vigoureux pour le faire aboutir? Point du tout!

La C.G.T. recommande « à tous ses militants, à toutes les organisations confédérées de mettre au point... les revendications et d'exiger des directions d'entreprises, des chambres patronales, des pouvoirs publics pour les salariés de l'Etat, l'ouverture de discussions pour réviser les accords de salaires, les conventions collectives, ou pour en établir quand il n'en existe pas ». (G. Ségué - Discours du 16 sept. 67

devant l'assemblée des métallurgistes parisiens).

Force Ouvrière, par la voix de son secrétaire général, Bergeron, propose de « relancer les négociations contractuelles », soulignant que « le C.N.P.F. devrait admettre que le problème du temps de travail et de sa réduction progressive devrait être abordé franchement dans les conventions collectives ». Ainsi, les directions syndicales en sont à demander que les « syndiqués mettent au point les revendications », à attendre que les discussions en définissent la teneur. Chacun pour soi, et Dieu pour tous, tel est leur ligne.

Ces formes d'actions qu'elle préconise s'inspirent de la même formule. Si pour la C.G.T. « le souvenir de la grève et des manifestations du 17 mai reste présent dans les esprits et il est probable que cette question devra être abordée lors des prochaines rencontres intersyndicales... Mais il serait faux de croire que cela se fera sans peine et, au demeurant, il n'est jamais recommandable de s'en remettre au sommet, en tout et pour tout. Nos syndiqués, et les travailleurs ont leur mot à dire, voire leurs décisions à prendre. Une lutte d'ensemble, concrétisant de multiples actions et manifestations dans tout le pays et toutes les professions est évidemment plus efficace qu'un mot d'ordre qui n'aurait pas été précédé d'une mobilisation profonde », (G. Ségué, Discours cité).

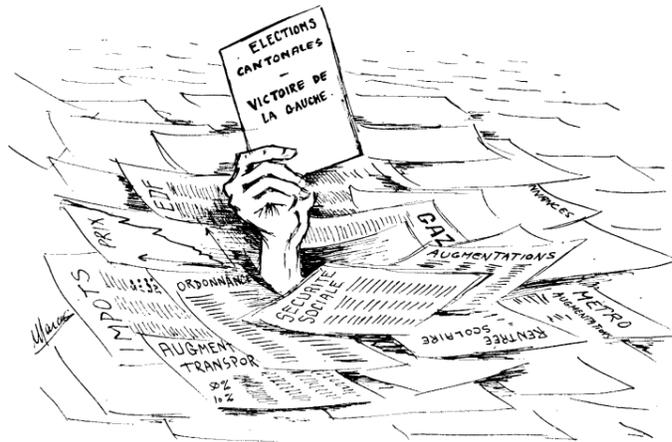
La fédération F.O. de la métallurgie elle, invite ses responsables à « ne pas hésiter à prendre l'initiative d'une action directe sur des bases et des moyens appropriés à l'importance de la revendication, s'ils n'obtiennent pas par la négociation de conclusion positive ».

C'est dans cette ligne que s'inscrit la décision de la C.G.T. et de la C.F.D.T. d'organiser du 9 au 14 octobre « une journée d'action revendicative et d'information ». Le communiqué publié à cette occasion ne laisse planer aucun doute. Les actions organisées durant cette semaine

« donneront lieu à de multiples initiatives : arrêts de travail, rassemblements, manifestations notamment sur les lieux de travail ». L'objectif est clair, la tactique habituelle : relancer les grèves tournantes, les mouvements partiels, limités.

Car les organisations syndicales ne tiennent à aucun prix à ce que les « travailleurs se fâchent sérieusement » et viennent troubler la sérénité des tractations électorales entre le P.C.F. et la Fédération. Dans un communiqué publié le 21 septembre, la Fédération de la métallurgie a invité les travailleurs à « user de leurs droits de citoyens pour condamner à l'occasion de toute élection politique telles les prochaines élections cantonales, ceux qui appliquent et soutiennent la politique anti-sociale du gouvernement ». Voilà qui résume parfaitement les intentions des états-majors syndicaux qui n'offrent à la classe ouvrière comme seule perspective que celle de voter « sagement » et bien.

J.-P. VIAL.



Victoire! d'accord, mais est-ce que c'est ça qui nous en sortira ?

## VIETNAM :

# LA GUERRE TOTALE

**N**OUS demandons l'arrêt des bombardements au Nord. »  
« Nous demandons un cessez-le-feu immédiat ».  
« Nous demandons le départ des troupes américaines ».

Ces slogans hurlés en plein Saïgon, n'émanaient pas du FNL mais des étudiants Sudvietnamiens manifestant dans les rues de la capitale.

L'agitation des étudiants n'est pas nouvelle, mais ce qui est nouveau, c'est le thème de leur protestation. A l'opposition classique aux généraux Ky et Thieu, s'ajoutent aujourd'hui la demande de l'arrêt des hostilités et un anti-américanisme affirmé.

Cette radicalisation fait suite aux dernières élections qui, malgré toutes les précautions prises, se retournent aujourd'hui contre leurs organisateurs. Il faut dire que les « conseillers » américains n'avaient pas une tâche facile. Des élections dans le style « traditionnel » se soldant par une victoire à 100 % ou même plus, des généraux au pouvoir, auraient définitivement mis à terre la fable d'un Vietnam Sud libre et démocrate, attendant de l'Occident ami les secours nécessaires face à la subversion communiste. Des élections démocratiques étaient tout simplement impensables. Afin de sauver les apparences et de renforcer l'autorité des Gouvernants, les Américains mirent sur pied cette parodie de démocratie qui consistait à tolérer dans des limites fort étroites (et que les généraux au pouvoir ne respectèrent même pas) une « opposition » civile.

(Suite page 2)

## SOLIDARITÉ contre la répression à la Guadeloupe

**A**PRES les manifestations de Pointe-à-Pitre des 26, 27 et 28 mai derniers, où la police tira sur les travailleurs, les prisons se sont remplies.

Après les morts sous le feu des mitraillettes, après les rafles et les interrogatoires, des dizaines de jeunes, de travailleurs sont emprisonnés en Guadeloupe dans l'attente de leur « jugement ». En juin, 11 jeunes gens ont été condamnés à des peines de 1 à 4 ans de prison ferme, et des dizaines d'autres non jugés, sont maintenant enfermés depuis 4 mois et continuent à résister par des grèves de la faim.

(Suite page 8)

# En Inde : LES STALINIENS PRO-CHINOIS A L'HEURE DU POUVOIR BOURGEOIS

**C**'ES dernières semaines le grand parti bourgeois du Congrès et le gouvernement indien de Mme Indira Gandhi, ont profité des incidents sino-indiens à la frontière du Sikkim pour tenter de renverser les gouvernements des Etats du Bengale occidental et du Kerala, dominés par les staliniens pro-chinois.

Face à cette attaque, le parti communiste « pro-chinois » s'est vu contraint de désavouer Pékin de plus en plus ouvertement.

Dans une interview donnée au journal « Statesman », le député et leader syndicaliste pro-chinois Nambiar déplorait que « le comportement inexplicable de la Chine... empêche le parti d'exercer son influence en faveur de la reprise du dialogue entre New-Delhi et Pékin ». Il critiquait en outre la Révolution Culturelle.

D'autre part le quotidien du parti « Deshabhimabi » attaquait, par la plume de Nambodiripad, ministre de l'Etat du Kerala, l'ingérence inacceptable des PC russe et chinois dans les affaires du mouvement communiste indien.

Ces réserves venant de la part d'un parti considéré de longue date comme un des plus fidèles soutiens de Pékin sont formulées au moment même où le PC indien « pro-chinois » craint de se trouver isolé des partis bourgeois membres eux aussi des coalitions gouvernementales du Kerala et du Bengale occidental. La peur de se trouver coupé de ses partenaires conduit le PC « ex-pro-chinois » à de nouveaux « développements idéologiques » : l'indépendance aussi bien de Pékin que de Moscou.

Le conflit Moscou-Pékin a permis à un certain nombre de P.C. de se détacher de Moscou en prenant parti pour le parti communiste chinois. Les organisations ou les fractions d'organisations qui suivirent cette voie étaient formées de staliniens de longue date, c'est-à-dire de militants ayant un long passé réformiste. En contre partie de l'ap-

pui qu'ils apportèrent à Pékin, la direction mao leur décerna l'étiquette « révolutionnaire » en couvrant leur politique de collaboration de classe avec la bourgeoisie de la « zone des tempêtes ». En Indonésie cette politique désarma les ouvriers et paysans qui furent livrés sans défense aux généraux manipulés par la C.I.A.

Aujourd'hui en Inde la décision du PC « de gauche » de rompre avec Pékin est entièrement dictée par le fait que son allégeance à Pékin nuit à ses possibilités d'intégration dans la vie politique indienne. Entre des sièges aux gouvernements bourgeois et son allégeance à Pékin le PC « de gauche » a choisi sans hésiter la première voie.

Et ce parti, qui à son congrès de Madurai le mois dernier avait choisi de prendre ses distances avec Pékin, peut espérer désormais être considéré par ses partenaires comme parti « authentiquement » indien, c'est-à-dire comme un parti réformiste classique.

De ce point de vue la crise du mouvement stalinien à l'échelle mondiale se traduit, à des rythmes différents selon les régions et les conditions politiques, par une intégration de plus en plus poussée à leur propre état bourgeois des anciens partis du Komintern qu'ils soient devenus « pro-russe » ou « pro-chinois ».

L. S.

## Indonésie TROIS FUSILLÉS

**L**E général Suharto vient de faire fusiller le lieutenant-colonel Untung, le commandant Sujono et le lieutenant Hadisuwigno, les trois chefs militaires qui s'étaient opposés, en septembre 1965 au coup d'Etat fomenté par le même Suharto, Nasution et un « Conseil des généraux » manipulé par la C.I.A. américaine.

A cette époque, depuis des mois, les services américains voulaient la chute de Soekarno. Celui-ci, représentant typique de cette bourgeoisie du Tiers Monde qui tente d'échapper à l'emprise économique de l'impérialisme, s'appuyait à l'intérieur sur un PC « pro-chinois » mais pas du tout révolutionnaire pour autant et, à l'extérieur, prenait de plus en plus ses distances par rapport aux grandes puissances impérialistes.

La CIA utilisa donc pour éliminer la seule force dont elle pouvait disposer dans le pays :

l'Etat-Major de l'armée au long passé anti-communiste.

Mais une fraction de l'Etat-Major fidèle à la politique de Soekarno tenta d'empêcher le putsch pro-américain. Elle échoua. Ce sont ces chefs qui viennent d'être fusillés.

Dans le même temps le régime Suharto, qui a fait massacrer 500.000 ouvriers et paysans, fait entamer une campagne dans la presse française pour inciter les industriels à investir en Indonésie.

Le gouvernement français, par la bouche de son ambassadeur à Djakarta, M. Cheysson, vient de déclarer qu'il avait consenti à accorder à l'Indonésie toute l'aide possible, c'est-à-dire un prêt de 12,5 millions de dollars.

Et cet accord fait suite à des dispositions similaires conclues avec l'Angleterre et les U.S.A.

En bref, tout va bien pour les bénéficiaires de l'impérialisme puisque deux ans après le coup d'Etat l'ordre règne à Djakarta. Mais pour combien de temps ?

S. D.

# Israël : VERS LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

**L**E gouvernement israélien accentue la répression dans les territoires occupés pour essayer de briser la résistance populaire des arabes palestiniens.

Si la presse présente l'action d'Eschkol comme uniquement destinée à faire cesser le « terrorisme », dans la pratique les mesures du gouvernement présentent un caractère discriminatoire contre la population arabe.

Le gouverneur militaire de Cisjordanie, Uzzi Narkiss, a par exemple décrété que « toute personne qui tenterait d'influencer l'opinion publique oralement ou par écrit serait passible de 10 ans de prison ou de 2000 livres d'amende » ; dans le même esprit toutes les réunions sont interdites.

Ces interdictions sont évidemment à sens unique et l'administration israélienne ne manque pas de mettre en vedette les déclarations de tel ou tel notable palestinien arabe préconisant la « réconciliation entre Israéliens et Palestiniens », ce qui, concrètement, dans la situation actuelle, équivaut à demander aux Palestiniens de se plier sans résistance à l'occupation israélienne.

Quelle soit active (actions armées d'Al Fatah et de l'O.L.P.) ou passive (grève des instituteurs) la résistance de la population arabe traduit bien l'opposition farouche des Palestiniens à toute annexion et leur volonté de se libérer de l'armée israélienne.

Contre cette volonté, l'armée et la police multiplient les arrestations

arbitraires, les dynamitages des maisons, les lourdes condamnations. Les journaux israéliens ont même réclamé le rétablissement de la peine de mort contre les Arabes en se basant juridiquement sur les ordonnances de maintien de l'ordre prises en 1945 par les Anglais pour lutter contre... les terroristes juifs du Stern, de l'Irgoun et de la Haganah. Et le fait que les journaux israéliens soulignent, comme pour s'excuser, que ces mesures étaient toujours en vigueur à Gaza et en Cisjordanie prouve que le régime d'Israël tend à prendre de plus en plus sur le plan intérieur le caractère policier de la Jordanie et de l'Egypte.

Mais même si la peine de mort est rétablie, cela n'empêchera nullement la population arabe de continuer la lutte.

Incapable de gagner la confiance des Palestiniens, les Israéliens se voient contraints de faire de la Syrie la principale responsable des troubles en Cisjordanie, tout comme le gouvernement français accusait le Maroc, la Tunisie et l'URSS de susciter de toutes pièces la révolte du peuple algérien !

Il en est de même aujourd'hui en Israël. Quelle que soit l'action de la Syrie, la résistance se poursuit parce que le gouvernement d'Israël, qui a toujours pratiqué une discrimination raciale contre la minorité arabe, est incapable d'ouvrir un avenir quelconque à la population des territoires occupés si ce n'est le camp de concentration ou la prison, et dans le meilleur des cas la misère et le chômage. C'est pourquoi les révolutionnaires sont solidaires de la population arabe dans sa résistance contre le terrorisme du gouvernement d'Israël.

L. STERN.

## Au Vietnam : LA GUERRE TOTALE (Suite de la page 1)

Des mesures exceptionnelles, une mobilisation extraordinaire des forces US et sud vietnamiennes firent échec à la propagande Vietcong qui préconisait le boycott des élections. La protestation populaire emprunta dès lors d'autres voies pour se manifester. Malgré les pressions, les fraudes, les invitations armées à bien voter, c'est sur les candidats civils porte-drapeau d'une opposition pourtant bien timide que se portèrent les voix mécontentes. La totalité des voix recueillies par les civils dépassa celles obtenues par les militaires, et Ky et Thieu se voyaient plus que jamais tributaires de l'appui U.S.

Ce succès ne signifie pas automatiquement que Dzu et les autres opposants aient un quelconque avenir politique envisageable au Sud-Vietnam. Leurs opinions politiques, la vigueur de leur opposition, restent, en fait, des inconnues. Un homme comme Dzu dont la plus grande audace pendant la campagne électorale avait été d'oser parler de « paix » s'est trouvé porté presque malgré lui à la tête de l'opposition, par la vague de mécontentement qui soulève aujourd'hui étudiants et bouddhistes. Mais à travers l'opposition civils-militaires s'affirme l'opposition paix-

guerre. C'est sa volonté de paix que le peuple sud-vietnamien a proclamé lors des dernières élections. Malgré les communiqués de victoire des généraux, personne n'a pu s'y tromper. Les événements actuels le confirment chaque jour.

Ainsi extrêmement minces étaient les canaux que pouvait emprunter la volonté populaire. Elle les emprunta pourtant. Et ce fut un premier succès. D'autres suivront, car le succès appelle de nouvelles audaces. Hier c'était par le brasier des bouddhistes sacrifiés que passait la protestation des masses. Et le Sud-Vietnam savait, et le monde entier savait, qu'il était question de bien d'autres choses que de statut religieux. Aujourd'hui c'est par la voix des étudiants qu'elle se manifeste. Demain elle trouvera d'autres moyens, d'autres interprètes.

Les bonzes qui font la grève de la faim devant le siège du gouvernement agissent en accord avec le mouvement étudiant. Dzu a été arrêté, mais la commission de l'Assemblée Nationale chargée d'examiner la validité des élections vient, par 16 voix contre 2 de les déclarer caduques. Les violentes bagarres qui opposent les étudiants et les bouddhistes d'une part aux forces de po-

lice d'autre part, montrent que les difficultés ne font que commencer. Les forces américaines pilonnent le Nord, quadrillent le Sud, devront-elles demain faire face au soulèvement des villes du SUD ? Après avoir bombardé Haiphong, devront-elles anéantir Saïgon ? Qui sont-ils donc ceux que les soldats américains viennent défendre au Vietnam - Où sont-ils donc s'ils ne se trouvent ni dans les villes, ni dans les campagnes, ni au Sud, ni au Nord ? Et quel sont donc les buts de cette guerre d'extermination ?

Par la voix de la plus haute autorité de l'Etat, les U.S.A. viennent de répondre. A San Antonio (Texas) le Président Johnson vient d'opposer une fin de non-recevoir à tous ceux qui, de plus en plus nombreux dans les milieux politiques américains, préconisent un « dégageant » au Vietnam. « Nous fournirons tout ce dont nos braves ont besoin pour faire le travail qui doit être fait ». Et il ne s'agit pas de l'entêtement orgueilleux d'un homme que la passion aveugle, c'est une leçon de politique générale que le chef de la Maison Blanche donne à tous ceux qui, pour des raisons électorales le plus souvent, trouvent que la guerre du Vietnam est trop coûteuse en

hommes, en matériel et en dollars, à tous ceux qui « souffrent de l'incompréhension » des alliés occidentaux, à tous ceux qui pensent que l'on doit s'arrêter parce qu'on ne peut pas gagner. « La clé de tout ce que nous (ce nous désigne outre Johnson, Eisenhower et Kennedy) avons fait, c'est notre sécurité à nous. »

Ni plus ni moins. Il y a peu de temps, on disait encore aux soldats américains qu'ils se battaient pour le triomphe de la Liberté et de la Démocratie. S'ils allaient à des milliers de kilomètres de leur pays trouver et donner une mort atroce, c'était pour défendre les idéaux du monde Occidental. Mais on ne se bat pas de force pour un idéal. Et la fiction d'un Sud-Vietnam appelant à l'aide la généreuse Amérique peut aujourd'hui être abandonnée. On a trouvé mieux. Si les boys américains se battent au Sud-Vietnam c'est pour se défendre, c'est pour « la sécurité des U.S.A. » ; et si la sécurité des U.S.A. passe par l'extermination du peuple Vietnamien, tant pis pour lui.

Mais malgré son énorme puissance de feu, malgré son incontestable suprématie militaire sur toutes les

autres nations, y compris l'U.R.S.S., la bourgeoisie américaine est menacée de mort. Quand la plus grande puissance du monde fait la guerre à un petit peuple qui ne demande qu'à vivre libre, elle fait chaque jour la sanglante démonstration de sa faiblesse. Cette faiblesse c'est celle de tout le système capitaliste. Pour vivre et se survivre, le capitalisme impérialiste crée, renforce et organise lui-même ses propres fossoyeurs : ouvriers du monde entier et peuples opprimés. Quand ces deux forces s'unissent, elles sont irrésistibles.

Chaque jour au Vietnam la bourgeoisie américaine se crée de nouveaux ennemis. Chaque jour en Amérique, la protestation contre la guerre du Vietnam s'accroît. Le mouvement noir a, par l'intermédiaire de ses leaders, affirmé sa solidarité avec le combat du peuple vietnamien. Si débordant des ghettos, il rejoint dans les Campus Universitaires la protestation pacifique des étudiants, s'il tire de sa torpeur le gigantesque prolétariat américain, alors le capitalisme U.S. devra se battre d'abord sur son propre sol, et la sécurité du monde passera par l'abolition de ce système criminel.

M. TOURNY.

# Un machin bien inutile

**UNE nouvelle fois l'assemblée générale de l'ONU s'est réunie. Une nouvelle fois, elle se séparera sans avoir pu apporter la moindre solution aux grands problèmes internationaux qu'elle est sensée devoir juger. Personne n'en doute, ni les commentateurs politiques, ni les diplomates qui participent aux travaux.**

Cette conviction, qu'ils ne cachent même pas, ne les empêche pas de jouer le jeu. Tour à tour le Russe Gromyko, l'Américain Goldberg, le Britannique Brown, le Français Couve de Murville et tous les autres montent à la tribune pour, dans un discours fleuve débattre de toutes les questions intéressant la paix du monde et préconiser telle ou telle solution.

Pour clore toutes ces palabres, l'assemblée votera une série de résolutions. Celles-ci pourront être « dures » ; elles pourront être « molles » ; elles pourront condamner sans appel tel ou tel gouvernement, ou au contraire mettre les formes pour lui demander respectueusement de mettre fin à tel ou tel abus. De toute manière cela ne compte pas.

L'Afrique du Sud, puis la Rhodésie ont vu leur politique de ségrégation raciale condamnée à la quasi-unanimité (le représentant gaulliste étant d'ailleurs l'un des seuls à s'abstenir). Depuis cette ségrégation n'a fait qu'empirer. L'annexion de Jérusalem par Israël a été blâmée. Non seulement Jérusalem mais la Cisjordanie et le Sinaï sont toujours occupés. L'arrêt des raids aériens US sur le Nord-Vietnam avait été demandé, il y a

un an. Ils s'amplifient chaque jour. Ce ne sont là que des exemples. Ils pourraient être multipliés. Quand un vote défavorable à la politique française en Algérie fut émis, il y a quelques années, le représentant français quitta l'assemblée et la France poursuivit sa guerre de répression. C'est dans les djebels et non à New York que la question fut tranchée.

Et cela est vrai de chaque problème débattu à l'ONU. Sa solution dépend des tanks, des avions, des bombes et des divisions des belligérants, du nombre de flics des oppresseurs, ou à l'opposé, de la capacité de lutte des opprimés. En un mot, toujours des intérêts en jeu et des forces en présence, jamais des Vœux, même formels, des diplomates.

Jadis, l'assemblée de l'ONU, comme celle de la Société des Nations avant elle, adoptait sans difficulté les vues des plus grandes puissances impérialistes, c'est-à-dire essentiellement en ce qui concerne l'ONU, les Etats-Unis. Cela permit à ceux-ci, par exemple, d'intervenir en Corée sous les couleurs de l'organisation internationale. Ainsi, entre les deux guerres mondiales, la France ou l'Angleterre étaient mandatées par la Société des Na-

tions pour « administrer » la Syrie ou le Cameroun.

Aujourd'hui, la carte politique du monde ayant été bouleversée par la décolonisation, les gouvernements des nouveaux Etats indépendants ne peuvent se permettre formellement de soutenir toutes les actions des impérialistes. Ceux-ci se passent donc, non de les entreprendre quand ils les jugent nécessaires, mais du soutien de l'ONU pour le faire.

Le seul rôle possible de l'ONU était de servir de couverture à l'impérialisme. Il ne lui est pas toujours possible de le remplir. Elle n'en a plus alors aucun. Et le « palais de verre » de Manhattan n'est plus qu'un vaste salon international sans plus d'importance pour les Etats que les diverses expositions commerciales pour les grandes sociétés industrielles. Elles se doivent d'y être présentes non pas tellement qu'elles jugent ces frais de représentation vraiment payants mais parce qu'il est d'usage de le faire et qu'elles ne peuvent y laisser seuls paraître les concurrents.

Mais pendant que les U'Thant, Dean Rusk, Gromyko et d'autres Couve de Murville se livrent à des mondanités, parlent de paix entre deux cocktails, font des discours et s'invitent mutuellement à dîner, les Vietnamiens — et aussi les G'S — meurent chaque jour écrasés sous les bombes ou brûlés par le napalm.

J. MORAND.

# Un anti-impérialiste de plus DE GAULLE

**L'EXPOSE de M. Couve de Murville présentant à l'ONU une synthèse des thèmes essentiels de la diplomatie française, n'a pu manquer de faire allusion au projet de « défense du prix des matières premières exportées par les pays pauvres ». Dans une Assemblée où les représentants des pays sous-développés du Tiers Monde sont très largement majoritaires, cette proposition déposée de concert par la France et 14 pays d'Afrique noire à l'Assemblée du Fonds monétaire international à Rio de Janeiro a reçu un accueil chaleureux.**

Ainsi, après la défense de la personnalité nationale opprimée par « les deux hégémonies », successivement au Québec et en Pologne, après l'opposition à la politique agressive des USA et de ses alliés au Vietnam et au Moyen-Orient, la France, Bayard des temps modernes s'est trouvée de nouveaux torts à redresser : la défense des pays du Tiers-Monde contre le pillage des puissants.

La situation de la centaine de pays sous-développés où résident les 2/3 de l'humanité est suffisamment dramatique pour que toute proposition de ressources nouvelles ne puisse qu'être bien accueillie.

*En effet, alors que le prix des matières premières exportées baisse constamment, l'endettement se fait de plus en plus lourd. Actuellement les 2/3 des revenus en devises des pays sous-développés repartent en Occident comme amortissement ou intérêt de dettes antérieures. Conséquences : alors que les productions d'exportation destinées aux pays riches se développent, la production agricole stagne ou diminue, et donc aussi le niveau de vie de populations déjà à l'extrême limite de la misère.*

*Nul doute, que la proposition de la France et des pays d'Afrique de stabiliser le cours des matières premières n'ait, malgré leur rivalité, l'approbation de l'ensemble des pays du Tiers-Monde. Aussi le chef de l'Etat français, nationaliste et anti-américain notoire, va-t-il pouvoir se poser de plus comme défenseur des pays faibles. Sa popularité dans l'opinion des petites bourgeoisies nationalistes du Tiers-Monde ne peut qu'en grandir.*

*Pourtant, rarement proposition n'aura été plus hypocritement démagogique. D'abord, elle se limite à demander une étude pour la prochaine réunion du F.M.I. dans un an. Vœu purement platonique voté à l'unanimité des ministres des Finances présents, y compris celui des USA pourtant violemment hostile à la mesure, comme représentant directement visé du principal pays importateur. La proposition ne va pas très loin. Surtout la*

*bourgeoisie française profite, à l'égal de toutes les autres, des prix de braderies imposés aux pays sous-développés. Les industriels français qui achètent le coton en Egypte, le pétrole en Algérie, le café, le cacao, l'arachide en Afrique Noire, etc. n'ont jamais proposé d'augmenter les prix pour acheter ces produits à leur valeur. Et, lorsqu'ils passent des accords apparemment plus avantageux, ce n'est qu'en échange d'autres avantages ou simplement pour ne pas se faire évincer par des rivaux plus puissants. Ainsi les compagnies françaises de pétrole face aux trusts américains.*

*Mais l'anti-américanisme de la bourgeoisie française regroupée derrière son Etat national n'est qu'une réaction de défense contre une bourgeoisie plus puissante qui, non contente de lui prendre chaque jour de ses ex-marchés réservés des colonies françaises se permet de la concurrencer en France même quand elle n'achète pas ses entreprises. C'est donc contre cela que de Gaulle bataille quand il dénonce l'agressivité et l'expansionnisme américain. Mais, si sa politique et ses discours peuvent lui assurer quelque popularité et peut-être quelques commandes pour ses mandats, il est très douteux qu'il puisse même freiner l'expansion américaine. Il faudra d'autres forces qu'une bourgeoisie déclinante et frustrée pour abattre l'impérialisme américain.*

P. BERGER.

# NOUVELLES MENACES CONTRE CUBA

**LA douzième conférence de l'Organisation des Etats américains qui vient de se dérouler à Washington a été marquée par une série de déclarations contre Cuba, et même des menaces à l'égard des pays qui ne se montraient pas assez fermes dans la lutte contre la « subversion castriste ».**

**Les mesures préconisées par la conférence consistent ni plus ni moins à exercer un blocus économique contre Cuba. Les pays membres de l'OEA seraient, par exemple, conviés à boycotter les navires et entreprises commerciales ayant des relations avec Cuba. Quant aux pays comme la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Canada et le Japon, on les prie instamment de cesser leurs échanges commerciaux avec les « bandits de La Havane ».**

Certes, le procédé n'a rien de nouveau. Au lendemain de la Révolution de 1917, les gouvernements bourgeois pensaient en finir rapidement avec les bolcheviks en leur coupant les vivres : 30 ans plus tard, on exerça le même genre de pression sur la Chine révolutionnaire. Mais ce fut peine perdue. L'esprit d'un politicien bourgeois est évidemment trop étroit pour concevoir que des masses opprimées qui chassent leurs exploités soient capables de supporter d'immenses sacrifices, pour le prix de leur liberté.

Et si Cuba peut tenir depuis huit ans, ce n'est sûrement pas grâce à l'indulgence des Etats-Unis. Les mesures envisagées par la conférence de Washington ont d'ailleurs toutes les chances de rester lettre morte. Non pas que les pays qui entretiennent des échanges commerciaux nourrissent quelques sympathies à l'égard du régime de Castro. S'ils le font c'est parce qu'ils y trouvent leur intérêt, et aussi parce qu'ils sont suffisamment indépendants des Etats-Unis pour se le permettre. Témoin le refus immédiat opposé par la France et la Grande-Bretagne aux propositions de l'OEA.

Mais Washington ne doit pas nourrir de grandes illusions quant à l'efficacité de cette « guerre économique ». Le soutien numéro 1 de Cuba est en effet l'Union Soviétique, bien plus que les diverses puissances capitalistes en question. Il s'agit surtout d'un rappel à l'ordre de celles-ci qui ne se montrent pas toujours obéissantes envers les Etats-Unis.

Aussi la conférence a longuement palabré sur la « subversion castriste » dans les pays latino-américains et les moyens d'en venir à bout.

Le ministre argentin des affaires étrangères fit une déclaration particulièrement violente, disant que les moyens utilisés jusqu'à présent avaient été inefficaces, et que « son gouvernement est d'ores et déjà décidé à soutenir fermement l'action maximum, c'est-à-dire l'usage des forces armées contre Cuba si une majorité de pays en décide ainsi ».

Des propos semblables ont été tenus par Johnson qui a en outre affirmé que des unités spéciales (les bérets verts) se trouvaient déjà sur place pour lutter contre la Guerilla.

Doit-on voir dans ces déclarations l'ouverture d'une nou-

velle étape dans la lutte contre Cuba ? Pour n'être pas nouvelles, elles n'en sont pas moins menaçantes, car chaque jour la lutte armée s'étend en Amérique latine ; et si les flics et les tortionnaires à la solde de Washington sont aujourd'hui incapables de s'emparer d'un Che Guevara — on annonçait récemment sa capture, et les journalistes ajoutaient avec une pointe d'ironie que ce n'était que la dixième fois qu'on le déclarait mort — et se voient contraints de faire un procès à un Régis Debray qu'ils auraient volontiers assassiné sans se soucier de la loi, l'impérialisme américain peut craindre à juste titre de se trouver en Amérique latine dans une situation comparable à celle du Vietnam.

Et sans doute, c'est cela qui en même temps retient les Etats-Unis d'aller plus loin dans la lutte contre Cuba.

Washington peut bien essayer de faire un blocus économique autour de l'île, les bérets verts peuvent bien essayer d'écraser les guerillas, ils ne peuvent empêcher que Cuba existe et résiste victorieusement depuis huit années à toutes les tentatives américaines. Ils ne peuvent empêcher que tous les opprimés d'Amérique latine aient les yeux tournés vers Castro et prennent les fusils, comme les « barbudos » de 1959.

Déjà, à la conférence de l'OEA, Washington n'a pu obtenir satisfaction sur toutes les mesures proposées. En particulier, plusieurs pays membres de l'OEA qui ont des relations commerciales avec l'URSS ont refusé de voter un « avertissement » donné aux pays qui apportent leur appui à Cuba dans ses activités subversives. Les miettes d'indépendance que possèdent ces pays à l'égard de Washington, ils tiennent à les conserver. C'est le cas du Mexique qui, de plus, a toujours maintenu ses relations diplomatiques avec La Havane.

Les Etats-Unis peuvent encore faire beaucoup de déclarations d'hostilité à l'égard de Cuba, et proférer des menaces contre les guerilleros, mais ils ne peuvent rien tant que Cuba subsiste, contre le fait qu'à 150 kilomètres de ses frontières un Etat a su se libérer de sa domination et que tous les opprimés d'Amérique latine considèrent cet Etat comme l'exemple de leur émancipation.

L. TOURFAN.

# Malgré les cantonales, les problèmes restent posés : LE MYTHE ET LA RÉALITÉ

(Editorial des bulletins d'entreprises)

**A**U lendemain des élections cantonales, on constate une nette progression des candidats de « la gauche » et particulièrement du PCF. L'ensemble des travailleurs ne peut que se féliciter de cette manifestation du mécontentement populaire qui s'inscrit comme une protestation contre la politique du Gouvernement. Mais, pour le moment, il n'en reste pas moins que sur le plan pratique, c'est le gouvernement qui impose la politique de droite au profit du patronat. Cela montre combien sont illusoirs les succès électoraux.

De l'autre côté de la médaille il y a les ordonnances, suivies de décrets d'application qui s'attaquent directement au niveau de vie des travailleurs. L'ordonnance concernant l'intéressement des travailleurs à la bonne marche des entreprises accorde des avantages dérisoires à certains salariés sous forme d'économies forcées confiées pour 5 et même 8 ans dans certains cas aux patrons.

L'ordonnance concernant la sécurité de l'emploi si elle apporte quelques avantages aux chômeurs admet le chômage comme une situation normale qui, en retirant de la production plusieurs centaines de milliers de travailleurs fait peser une menace permanente sur les salaires et les conditions de travail.

Enfin les ordonnances consacrées à la Sécurité Sociale imposent non seulement des charges supplémentaires aux salariés pour des remboursements inférieurs mais introduisent de nouvelles formes administratives qui divisent considérablement les assurés sociaux.

En 1936, les conventions collectives, sans apporter une solution définitive et entièrement satisfaisante, avaient réajusté une certaine unité de rémunérations et de conditions de travail. En 30 ans le patronat aide par l'Etat, est arrivé à diviser à l'extrême les catégories de salaires écartant considérablement leurs moyens de défense collectifs, introduisant des différences énormes entre les branches d'industrie, entre les catégories professionnelles, entre les régions, entre les sexes et entre les âges.

La Sécurité Sociale, de son côté, qui représente une part importante du salaire différé avait, malgré de nombreuses imperfections conserve une unité certaine, puisque les droits qu'elle ouvrait étaient égaux pour tous.

C'est cette unité que le gouvernement vient de détruire en créant pratiquement pour chaque catégorie de salariés, voire pour chaque salarié, des modes de cotisation et de remboursement différents.

Devant ce grand délabrement des Conventions collectives et de la Sécurité Sociale, les organisations dites ouvrières proposent des actions isolées, des protestations, des pétitions.

Les résultats des cantonales démontrent le mécontentement des masses laborieuses. Que faut-il de plus aux organisations syndicales pour engager une action de grande envergure pour la remise sur pied d'un système de conventions collectives et de Sécurité Sociale convenables ?

Nous savons, hélas ! qu'une fois dressé le bilan de victoire des élections, elles se retrancheront derrière la mauvaise volonté du gouvernement à ne pas vouloir tenir compte de la vo-

lonté des électeurs. Mais le Gouvernement et le Patronat se moquent pas mal de la volonté populaire quand elle ne s'exprime que passivement.

Ce qu'ils craignent c'est l'action décidée des travailleurs sur le lieu du travail et dans la rue.

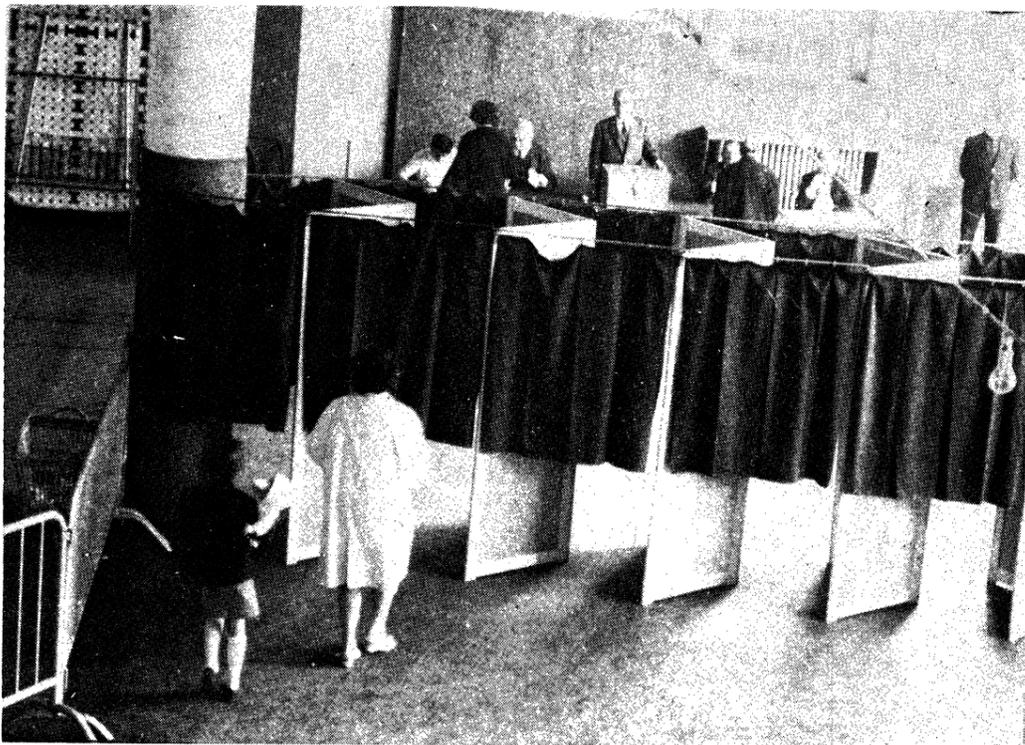
Lorsque les travailleurs ont pu imposer par la lutte une législation qui leur est favorable, des actions limitées peuvent suffire à en exiger le respect là où des patrons isolés s'avisent d'essayer d'y porter atteinte. Mais quand il s'agit de tout reconquérir, et c'est le cas actuellement, il faut bien autre chose...

Il faut d'abord un programme de revendications hardies pour des salaires décent, des conditions de travail correctes, des horaires réduits, des loge-

ments décent, des moyens de transports convenables et abordables, et une Sécurité Sociale

garantissant le droit à la santé. Réaliser ce programme est évidemment plus difficile que

d'attendre une amélioration de notre sort d'un succès électoral. Mais c'est la seule voie.



Ce n'est pas cela qui fera reculer de Gaulle.

## LES ELECTIONS CANTONALES

### LE SUCCÈS DU PCF... ET SA SIGNIFICATION

**L**E second tour des élections cantonales, qui vient d'avoir lieu ce dimanche, a dans l'ensemble confirmé les prévisions faites à la suite du premier tour. D'ailleurs, 1104 sièges sur 1772 étaient pourvu dès ce premier tour, et la répartition des voix, même là où il y avait ballottage, était suffisamment significative pour permettre de dégager les caractéristiques essentielles de ces élections.

Déjà le dimanche 24 septembre, outre le pourcentage élevé des abstentions (42,67 %), habituel pour ce type de consultation, le fait remarquable aura été l'avance électorale incontestable du parti communiste. Ayant obtenu 26,36 % des voix sur le territoire métropolitain, le PCF devançant nettement la Fédération de la gauche (21,58 %) et plus encore l'UNR (14,53 %). Bien entendu, la répartition des sièges n'a qu'un très lointain rapport avec la répartition des voix et si le Parti Communiste s'était assuré d'ores et déjà 96 élus, la FGDS en comptait 289 et l'UNR 123.

Plus encore que les législatives, les cantonales favorisent les campagnes et de nombreux cantons de moins de 2000 habitants élisent un conseiller général tout comme des cantons de plus de 50.000, voire de 70.000 habitants.

Aussi ce n'est guère le nombre de sièges qui est significatif mais la répartition des voix, pour la juger il est cependant nécessaire de se rappeler du caractère particulier des élections cantonales. Il s'agit de désigner les membres des Conseils généraux c'est-à-dire des gestionnaires départementaux. Le caractère politique de ces élections est bien moins net que celui des législatives. Dans une moindre mesure que pour les municipales certes, on vote néanmoins en fonction des qualités d'administrateurs, réelles ou supposées. Or, — le fait est connu et continuellement vérifié — l'électorat du P.C. est plus stable et plus « fidèle » quand il s'agit de désigner des administrateurs locaux ou départementaux qu'à l'occasion de scrutins à caractère national. Une frange importante de cet électorat admet et préfère même un maire ou un conseiller général du P.C.F. alors même qu'elle vote pour un parlementaire gaulliste. Choisir un membre

du P.C. contre un U.N.R. pour gérer les fonds municipaux est une chose, voter pour qu'un Mitterrand prenne la place de De Gaulle à la tête du pays en est une autre.

Les dernières élections confirment encore que le pourcentage des voix accordées au P.C. aux cantonales dépasse en général, et parfois de loin, le pourcentage des voix aux législatives.

Aussi la comparaison des résultats de ces deux types d'élections nécessite des réserves, leur signification politique étant quelque peu différente. Quant à une comparaison avec les scrutins cantonaux précédents, il ne faut pas perdre de vue que les Conseils généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Le vote de cette année ne concerne donc pas les mêmes cantons qu'il y a trois ans.

Ces réserves étant faites il n'en reste pas moins que le P.C. a gagné des voix tant par rapport aux cantonales de 1961 qu'à celles de 1964.

26,36 % contre 18,6 % et 21,6 % respectivement. Ce gain est particulièrement élevé dans les régions urbaines : dans la région parisienne d'abord mais aussi à Lyon, en Seine-Maritime, dans le Pas-de-Calais.

Il y a là un certain nombre de leçons à tirer.

Survenant quelques semaines après la promulgation des ordonnances, les élections cantonales ont offert une voie par laquelle le mécontentement pouvait, dans une certaine mesure, s'exprimer. C'est en fait même la seule voie que l'opposition a offerte en exutoire à l'indignation générale. Non que quiconque ait attribué plus d'efficacité à d'éventuels changements de majorité au sein des Conseils généraux qu'aux pétitions ou aux rares et brefs débrayages par lesquels les syndicats prétendent s'opposer aux mesures gouvernementales. Malgré la propagande du P.C. les illusions électoralistes ont des limites. Mais une occasion se présentait d'infliger un camouflet au gouvernement et une partie des électeurs a profité de l'occasion. Le gouvernement lui-même et son organe officieux « La Nation » ont été obligés de reconnaître le fait en expliquant le succès du P.C. par « l'incompréhension » populaire devant « de très importantes mesures qui viennent d'être arrêtées et qui n'ont pas encore eu le temps de produire leurs effets ».

Dans ce qu'elle avait de politique la propagande électorale du Parti visait à canaliser à son profit l'hostilité des mesures gouvernementales.

Il y avait réussi et cela n'est pas dû seulement à l'existence de cette hostilité mais aussi à l'effort déployé par le P.C.F. pendant la campagne électorale. Comme le note Jacques Fauvet dans « Le Monde » : « ...le Parti communiste est le seul à les (cantonales) avoir prises au sérieux, le pouvoir s'en étant désintéressé »...

C'est que ces élections ont une grande importance pour le P.C. Depuis des dizaines d'années il s'efforce de consolider sa réputation de parti « comme les autres », de parti national à part entière. Et s'il l'est en effet, il l'est grâce à son assise nationale, grâce à ses milliers d'élus

municipaux, Conseillers généraux, parlementaires, etc... il l'est parce qu'il contribue à la gestion et à l'administration des rouages de l'appareil d'Etat national.

En ce sens les élections municipales et cantonales sont aussi importantes pour lui que les législatives, car d'une part la bourgeoisie lui laisse davantage les mains libres à l'échelon local qu'à l'échelon national et d'autre part — ceci étant lié à ce qui précède — il peut escompter plus de succès devant l'électorat en prétendant à l'administration locale qu'en prétendant à la direction du pays.

Par ailleurs, si le P.C. prétend aussi à l'emploi de gestionnaire de l'Etat bourgeois, il sait parfaitement qu'il ne pourra jamais y parvenir seul. Le succès de la « politique unitaire » dont il est contre vents et marées le partisan inébranlable signifie pour le parti la possibilité de sortir de son isolement, de s'intégrer dans « la gauche » et de lier son avenir politique à celle-ci. Or, par delà les conditions profondes d'une telle intégration, qui ne dépend en dernier lieu que de la bourgeoisie, le P.C. doit payer pour tout pas fait en direction de cette gauche. Payer, non seulement par des concessions politiques, ce qui le gêne encore le moins mais aussi par des sièges. Les accords de désistements scrupuleusement respectés par les Staliniens profitent plus à la F.G.D.S. qu'à eux-mêmes, et de loin. Mais aussi importante que puisse être la possession de tel ou tel siège le parti n'hésite pas à le sacrifier dans l'intérêt d'une unité qu'il escompte rentable et nécessaire à long terme.

Ainsi comme en d'autres occasions semblables, une conclusion fondamentale se dégage de ces élections. Le mécontentement populaire, parce qu'il ne s'exprime que par la voie électorale, se concrétise par le renforcement de l'assise nationale du P.C. et, par la même, précipite son intégration dans l'Etat bourgeois. Une fois de plus, le Parti communiste a réussi à transformer le mécontentement populaire déclenché par l'Etat bourgeois, en un facteur, qui à terme, renforce ce même Etat bourgeois. G. KALDY.

# Quand les ministres promettent les enfants trinquent

**L** est devenu traditionnel de crier au scandale à chaque rentrée scolaire. La rentrée 67 ne faillit pas à la règle. Au manque de locaux et de maîtres, carences désormais classiques mais que la venue des nouvelles générations d'écoliers toujours plus nombreux rend d'année en année plus dramatiques, vient s'ajouter, cette année, l'extraordinaire pagaille apportée par la « prolongation de la scolarité obligatoire ».

**Ce ne fut pas une surprise.**

Depuis huit ans, on parlait de porter la fin de la scolarité à l'âge de seize ans, mais on s'était prudemment contenté d'annoncer 1972 comme date de mise en vigueur. Rien ne pressait, on pouvait donc encore s'assoupir quelque temps.

Mais en février 67, le ministère avait annoncé pour la rentrée suivante, c'est-à-dire l'actuelle rentrée, les premières mesures d'allongement de la scolarité.

Cette soudaine précipitation avait une motivation circonstanciée.

Face à la surenchère des « gauches » qui, au moment de la campagne pour les législatives, avait laissé dans leur programme sur l'enseignement une large part à la scolarisation effective jusqu'à dix-huit ans, M. Fouchet lança le pari : on tenterait l'expérience dès la prochaine rentrée.

Aujourd'hui on peut être inquiet des conditions dans lesquelles va s'effectuer cette prolongation de la scolarité pour les garçons et les filles qui auront 14 ans, courant 67, quand on sait que tout est resté à l'état de vague projet depuis... 1959. Tout ce que l'on sait, c'est que la chose se déroulera en deux épisodes.

Le contingent de ceux qui auront 14 ans en 67, ira en classe jusqu'à 15 ans, ceux qui auront 14 ans courant 68, se verront octroyer deux années de supplément. Simple histoire de calcul et de dates.

Résultat : la classe des enfants nés en 1953, qui comporte environ 815.000 recrues, va servir de cobaye aux tâtonnements gouvernementaux.

815.000 élèves qui devront être absorbés par les établissements actuels d'enseignement déjà remarquablement pléthoriques. Sur ces 815.000, certains formeront le contingent habituel des Etablissements secondaires et techniques.

Mais que deviendront les autres ?

Ceux qui ont 14 ans à l'école primaire, et ceux qui auront été refoulés des CES et CEG par l'épuration périodique du cycle d'ori-

entation, ceux qui n'ont pas été reconnus aptes à poursuivre des études secondaires et qui entreront dans la vie active à 16 ans.

Que feront-ils de 14 à 16 ans, quelles classes, quelles écoles pourront-elles les accueillir ? Pour faire quoi ?

Une solution existe déjà : les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pratique, mais elles demeurent peu nombreuses. Beaucoup de secteurs scolaires en sont dépourvues et, en l'état actuel des choses, faute de locaux, de maîtres et d'équipement, ces classes prennent un caractère d'« accueil social » : on ne fait qu'y prendre patience en attendant de répondre aux besoins de l'industrie en main-d'œuvre non qualifiée.

Pourront-ils se réorienter vers les collèges d'enseignement technique qui préparent en trois ans à un CAP ? L'examen d'entrée a été supprimé, mais la sélection s'établit au niveau de la date d'inscription. 39.000 places de plus sont disponibles cette année : 21.000 dans les sections en 2 ans recrutant les élèves à l'issue du premier cycle, et 18.000 seulement dans les sections de préparation aux CAP en 3 ans.

En regard des besoins créés dans l'ensemble du pays par la prolongation de la scolarité, ces 18.000 places semblent dérisoires et rendent odieuses les prétentions du gouvernement à donner des « chances égales pour tous ».

Car les dizaines de milliers d'enfants qui n'ont pu être entassés ni dans un CET, ni dans une classe de « fin d'études primaires » (devenues, pour la circonstance, des classes équivoques, sans programme et sans but précis), il ne reste que deux solutions : la dérogation, qui renie complètement le caractère impératif de la fréquentation scolaire légale, ou l'entrée dans une section d'éducation professionnelle, associant étroitement l'école et l'entreprise, c'est-à-dire servant de plus près encore les intérêts du capitalisme.



Près de 200.000 n'y trouveront pas de place !

En fait, rien n'est défini, ni le contenu pédagogique de cette nouvelle branche pour laquelle on n'a absolument pas songé à préparer des maîtres spécialisés, ni le nombre de sections, ni les modalités pour y entrer, ni les débouchés qu'elle offre. On sait simplement qu'on leur dispensera 12 heures d'enseignement général et 28 heures d'initiation aux métiers, à l'usine ou chez des artisans, et ceci, sans que les accords entre les administrateurs de l'Education Nationale et les milieux professionnels soient précisés.

Des initiatives diverses ont été prises par les inspecteurs d'académie : ils veulent bien ouvrir des sections professionnelles affiliées à leurs CEG ou leurs CES, mais à condition que le soin de trouver l'entreprise où sera donnée la formation pratique incombe aux familles et à condition que le personnel enseignant ne soit pas augmenté de façon sensible ; on utilisera les heures de disponibilité du personnel déjà sur place ou on fera appel à des maîtres à temps partiel, rémunérés au moyen d'heures supplémentaires.

« 2.500 sections d'éducation professionnelle doivent être créées pour la rentrée », annonçait avec une pointe de triomphe M. Peyrefitte, au cours d'une récente émission de France-Inter. En réalité, faute de moyens d'accueil — quelques dizaines seulement fonctionnent —, les dérogations demandées par les familles sont acceptées largement. Parmi les sections qui marchent déjà, on s'aperçoit que la plupart ne sont que des premières années de cours post-scolaires agricoles, qu'on a rebaptisées pour la circonstance, ou bien des sections résultant de la transformation de la première année de cours professionnels, rattachées aux chambres de commerce et d'industrie, ou des métiers. Ces dispositions accentuent le dessaisissement de l'Education Nationale au profit des ministères de l'Agriculture et des établissements privés en ce qui concerne la formation post-scolaire.

jours, sous prétexte de leur apprendre le métier sur le tas, les faire travailler « comme des grands » et gratuitement, bien sûr.

Peu de changement donc, à travers ces mesures hasardeuses. Elles vont de pair avec le reste. Ce sont toujours les mêmes qui font les frais de l'affaire.

Les enfants des classes riches, eux, même s'ils sont peu doués, a grand renfort de cours particuliers ou de classes redoublées, peuvent se permettre d'attendre sans angoisse la situation stable qu'ils auront décrochée grâce aux relations de papa. Mais dans les milieux ouvriers où les parents se sacrifient seulement pour les études de ceux qui apprennent bien, il reste à caser les « cancre ». En attendant, la loi des Peyrefitte ou des Fouchet est encore la loi, et il faudra bien envoyer les enfants quelque part. Les sections d'éducation fantômes ne pouvant absorber tous les postulant.

On s'aperçoit qu'il y a loin des promesses gouvernementales à leur réalisation concrète. Peu importe, en effet, à ces messieurs du ministère que des jeunes soient sans qualification, sans emploi, et restent sur la touche jusqu'à l'accomplissement de leur service militaire (sans lequel on les embauche avec réticence).

Peu leur importe qu'avant d'avoir jamais travaillé, des jeunes de 15 ou 16 ans se trouvent déjà au chômage et cognent aux portes fermées. Peu leur importe, quand ces derniers ont l'inestimable chance de sortir du lot des « réservistes » qu'on les paie au rabais tant qu'ils n'ont pas 18 ans, parce qu'ils sont, soi-disant du fait de leur jeunesse, à l'abri des travaux pénibles et des horaires surchargés.

« Les besoins prévisibles aux différents niveaux de qualification de l'emploi » (citation de circulaire gouvernementale) servent de programme réel aux responsables de l'enseignement. Du propre aveu des officiels, l'école n'est pas un des moyens d'épanouir l'enfant, de lui permettre de manifester et de développer au maximum ses possibilités dans sa vie d'adulte, mais bien d'alimenter en matériel humain adéquat, les différentes branches et les différents niveaux du système économique et social capitaliste.

Paulette DAGOT

## Cercle Léon Trotsky

La prochaine réunion du cercle Léon Trotsky de Paris aura lieu

LUNDI 23 OCTOBRE 1967

Au Palais de la Mutualité, 14, rue Saint-Victor

Salle C - 1er étage. 20 h 30

sur le sujet suivant :

## 50<sup>e</sup> Anniversaire de la Révolution Russe

N.B. — Cette réunion n'est pas publique. Les invitations sont à retirer au siège du journal, à nos permanences ou à la librairie « La Nef de Paris », 25, rue des Boulangers, Paris-5<sup>e</sup>.

## LUTTE DE CLASSE

Le numéro 8 de la « Lutte de classe »,  
numéro d'octobre est paru.

•••

Au sommaire :

- La révolte des Noirs américains, un espoir pour toute l'humanité.
- La coexistence pacifique, plus court chemin vers la troisième guerre mondiale.
- Le mouvement trotskyste et le problème des démocraties populaires.
- « Reconstruire » la Quatrième Internationale.

# A Babcock, deux aspects d'une politique anti-ouvrière

**S**ELON les recommandations du Vème Plan, la grosse mécanique française vient de franchir une étape importante dans la concentration avec la création d'une nouvelle société : Babcock - Atlantique, issue de la fusion de Babcock et Wilcox (La Courneuve) et d'une partie des Chantiers de l'Atlantique (la section Chaudronnerie et Laboratoires).

Les travailleurs de la Babcock ont été informés de cette fusion par la radio, la télévision ou la presse.

Pourtant, le Comité d'Etablissement de cette usine située dans la « ceinture rouge », à la limite d'Aubervilliers et de La Courneuve, et très largement dominé par la C.G.T., avait été mis au courant de la fusion par la direction, bien avant l'annonce publique.

Bien entendu, le C.E., plus inutile que jamais, n'avait pas eu voix au chapitre et avait été mis devant

le fait accompli. On s'était passé de ses commentaires pour organiser la fusion, pour en définir les modalités. Cette mise à l'écart complète du C.E. ne l'a pas empêché de jouer le jeu de la collaboration jusqu'au bout et, sur la demande de la direction, le comité d'établissement a tenu la nouvelle de la fusion secrète jusqu'à ce que la presse et la radiotélévision en parlent. Ce qui n'a pas empêché la C.G.T. de réaliser un nouveau prodige d'hypocrisie en dénonçant dans un tract les conséquences éventuelles de la fusion !

La politique de collaboration de classe pratiquée jusqu'à l'absurde par la C.G.T. a pour corollaire une répression systématique contre les militants révolutionnaires. Ainsi, les bureaucrates du syndicat et du P.C.F. ont-ils réagi violemment devant la sortie d'un bulletin « Voix ouvrière » diffusé à l'intérieur de l'entreprise depuis le mois de juin. Un travailleur a été exclu de la Commission Exécutive du syndicat parce qu'il osait sympathiser avec les idées contenues dans la « Voix ouvrière ». Qui plus est, les stali-

niens n'ont pas reculé devant les menaces physiques. Ainsi, quelques temps après la sortie de notre bulletin une quinzaine de bureaucrates faisaient irruption dans l'atelier de la tuyauterie, entouraient un travailleur, le bousculaient quelque peu, menaçaient de lui casser la figure et, devant ses chefs, l'accusaient publiquement de diffuser la « Voix ouvrière » dans l'atelier. Nos curieux syndicalistes ne s'arrêtaient pas en si bon chemin et menaçaient de leurs foudres tous ceux qui, dans l'usine, se seraient associés à la diffusion du bulletin, sans pouvoir d'ailleurs empêcher la diffusion bien accueillie par la grande majorité des travailleurs.

Les bureaucrates ne renoncent pourtant pas à monopoliser le droit d'expression dans l'entreprise. Ils organisent chaque quinzaine le ramassage des V.O., multiplient les pressions. La semaine dernière, la diffusion extérieure de la « Voix Ouvrière » n'a pas été sans provoquer d'incidents et, première réaction, un travailleur a été exclu de la C.G.T. Dans l'usine, les militants du P.C.F. parlent d'empêcher



toute nouvelle diffusion de la « Voix ouvrière » à la porte. Mais bien sûr, leurs vœux sont loin d'être exaucés. Forts de l'appui des travailleurs qui ne manquent pas de faire un parallèle entre la collaboration éhontée où se traînent les bureaucrates et leur attitude intran-

sigeante... vis-à-vis des militants révolutionnaires, le bulletin Babcock-Atlantique (puisque tel est le nom de la nouvelle société) continuera à dénoncer les abus de l'exploitation capitaliste et de ceux qui se prétendent les représentants de la classe ouvrière.

## Quand Renault "stabilise" l'emploi

**I**L y a quelques années les réductions d'horaires à la Régie Renault avaient fait parler d'elles un peu partout. La Direction de la Régie avait justifié ces mesures en arguant de la baisse des ventes aux USA en plus des fluctuations saisonnières de la vente et par conséquent de la production. Depuis, bien que le bruit court fréquemment (lancé par qui ?) que les horaires baisseraient, rien de tel ne s'est produit.

### LA FIN DE L'ANARCHIE CAPITALISTE

La direction, les services de vente, ceux de l'organisation du travail, auraient-ils pallié les défauts de la production capitaliste dont n'est pas exempte l'entreprise pilote que se veut la Régie Nationale des Usines Renault.

Absolument pas : les parcs à voitures sont remplis un mois, vides le suivant ; les chaînes passent de travail « en normale » au travail en équipe ; tantôt on demande à tout le monde de venir travailler en heures supplémentaires, tantôt, seuls les « privilégiés » y ont droit. Sans compter les variations de cadence, les mutations d'un endroit à un autre selon qu'il faut activer la production de la R16, terminer la finition des R10 ou faire des pièces supplémentaires de 4 L. La Direction ne diffuse largement que les chiffres annuels de production, mais il suffit de compter les voitures qui sortent du parc, ou celles que produit chaque chaîne, pour se rendre compte que vente et production sont aussi fluctuantes que jamais.

Et pourtant, malgré cela et la productivité qui croît sans cesse, la presse ne se fait jamais l'écho de licenciements massifs ou de spectaculaires baisses d'horaires chez Renault.

### UNE BONNE COMBINE

En fait, la direction a trouvé sa solution, celle qui lui permet de ne

pas toucher trop brutalement aux conditions d'emploi de son personnel, et d'éviter des causes de conflits. Elle s'est servie pour cela de la politique gouvernementale d'importation de main-d'œuvre étrangère qui vient tout à fait à point pour le but qu'elle se propose. Les travailleurs étrangers ne peuvent obtenir leur carte de travail que s'ils peuvent faire état d'un contrat de travail. La Régie les embauche, mais sous contrat provisoire de trois mois ou moins, leur procure parfois un logement lié au contrat. Les avantages pour la Régie ne sont pas minces. Elle les embauche quand elle en a besoin, et pour le temps pendant lequel il lui seront utiles. Ainsi, les travailleurs noirs ont été embauchés aux Usines Pierre Lefaucheur à Flins, pour la durée des congés — soit un mois seulement — et leur contrat prenant fin, n'ont pas été repris.

A Billancourt, alors qu'on affichait « pas d'embauche » les 30 et 31 août, à la rentrée des congés, le 1er septembre elle embauchait sous contrats provisoires avec la ferme intention de ne pas renouveler ces contrats ou de n'en renouveler que le nombre dont elle aura besoin si la production vient à baisser en hiver.

### UN MOYEN DE PRESSION

Grâce à ce système, elle possède un important moyen de pression sur les travailleurs ainsi embauchés : elle leur fait miroiter la possibilité d'un nouveau contrat ou d'une embauche définitive si on passe par ses conditions : faire toutes les heures supplémentaires qu'on leur demande, ne pas revendiquer, ne pas débrayer, subir sans rien dire, les déclassements et les brimades de tout ordre. A Flins, c'est de cette façon que des femmes embauchées au mois d'août avec promesse d'embauche définitive, (les contrats provisoires ne touchent pas que les étrangers), ont

été amenées à faire des heures supplémentaires tous les jours ou le samedi matin pendant un mois : le 30 août, on les a averties que leur contrat prenait fin, elles devaient aller prendre leur compte. Certaines ouvrières de la région en sont déjà à leur deuxième expérience de ce genre et au deux ou troisième « on vous écrira quand on aura besoin de vous ».

### DES ECONOMIES

Du point de vue financier, la Régie y trouve aussi son compte ; d'abord bien sûr en ce qui concerne les indemnités de licenciement. Comme il n'y a pas rupture du contrat de travail au sens où l'entend la loi sur les contrats de travail, aucune indemnité n'est versée à celui dont le contrat provisoire expire. Mais là où la Régie trouve en plus à faire des économies supplémentaires, c'est en ce qui concerne les avantages maison, en particulier les « primes trimestrielles ». Ces primes dont le versement est lié à la présence ne sont dues qu'à ceux qui ont travaillé pendant tout le trimestre intéressant la prime et sont présents le jour du paiement. La direction calcule donc les dates des contrats provisoires de façon à ne pas payer ces primes.

### PAS DE QUOI ETRE FIER

Ainsi la Régie Renault peut se targuer d'une apparente stabilité de l'emploi dans ses usines. Petit à petit d'ailleurs elle généralise le système. D'abord limité aux travailleurs étrangers, et c'est encore le cas à Billancourt, il est maintenant étendu aux travailleurs français, aux Usines de Flins, les secondes par leur importance. Pour l'instant, il ne s'agit que d'O.S. et de manœuvres, mais en ce qui concerne les professionnels et le personnel de bureau, la direction fait fréquemment appel aux entreprises de location de main-d'œuvre, qui tout en étant parfois payée plus cher, ne

touche ni primes, ni indemnités de licenciement, et qu'elle peut renvoyer quand elle veut. Sans avoir de chiffres exacts, (la direction se garde bien de les donner et les syndicats, bien que capables de les obtenir, ne les demandent pas), on peut estimer que de plus en plus d'ouvriers sont ainsi embauchés.

Quand M. Dreyfus, président directeur de la RNUR, se félicite à la radio et par la voix de la presse de ce que la décentralisation n'entraîne pas pour la Régie d'instabilité de l'emploi, ni de problème de reconversion, il omet tout ce que nous avons signalé et bien d'autres choses encore.

Il « oublie » de dire que les ouvriers qui partent à la retraite à Billancourt et Flins ne sont pas remplacés de même que ceux, plus nombreux que la légende « Renault » des hauts salaires voudrait le faire croire, qui prennent leur compte après de nombreuses années d'ancienneté pour trouver de meilleures payes ailleurs. Il ne dit pas non plus que les usines de province sont fournies en main-d'œuvre par la maîtrise volontaire de Billancourt et en ouvriers par un recrutement sur place sous contrat provisoire dans la majorité des cas.

Il faut dire que les textes légaux sont bien peu précis sur l'embauche : il est pratiquement impossible de trouver des références aux conditions dans lesquelles on peut embaucher des ouvriers pour une durée déterminée.

### LE PROBLEME, SA SOLUTION, LES SYNDICATS

Mais en fait là n'est pas le problème : comme pour tous les problèmes de la classe ouvrière, la solution dépend du rapport de force, c'est-à-dire, en période normale de la combativité des organisations syndicales, capables ou non d'entraîner les ouvriers derrière des mots d'ordre précis. Or, les syndicats, à Renault comme ailleurs ont

montré depuis longtemps qu'ils ne savaient plus ce qu'était la combativité.

Alors que dans les cinq derniers numéros de la « Voix Ouvrière » ronéotypés des différents secteurs et usines de Renault, le problème des contrats provisoires est traité dans cinq articles, les tracts syndicaux observent un silence religieux sur ce problème. Il s'agit pourtant de faire comprendre à ceux des ouvriers qui ne se sentent pas touchés (et ils sont malheureusement la majorité) qu'ils sont concernés, qu'il s'agit d'une atteinte de fait, sinon de droit aux avantages acquis dans le domaine de l'emploi ; il s'agit de mettre en avant les mots d'ordre mobilisateurs dont la satisfaction permettrait de résoudre le chômage partiel et permanent.

Les solutions ne consistent pas en ces maquignonnages dont sont coutumiers les syndicats. Elles sont simples :

— imposer la réduction du temps de travail immédiatement à 40 heures, l'interdiction des heures supplémentaires ;

— faire inscrire dans les Conventions collectives, l'obligation d'embaucher tout le monde sous contrat illimité.

C'est en fait le seul moyen de résoudre le problème de l'emploi dans l'intérêt de la classe ouvrière et non dans celui des MM. Dreyfus, nationalisés ou non.

MARECHAL.

### VOIX OUVRIERE

29, rue de Château-Landon, Paris X<sup>e</sup>  
Abonnement 6 mois : 10 F au nom de Maurice Schrøedt.  
C.C.P. Paris 9424-78.

Directeur de publication :  
M. SCHRØEDT

Distribué par les N.M.P.P.  
Imp. « E.P. », 232, r. de Charenton,  
PARIS-12<sup>e</sup>

# Les employés du Crédit Lyonnais contre le travail du samedi

**L**UNDI 25 septembre, le personnel du Crédit Lyonnais était appelé à se rendre à un « meeting d'information » dans le hall du siège central.

Vers 17 h. 15, des groupes de 10, 20, 30 personnes sortaient des annexes, rue Ménars, rue de Richelieu pour se rendre au Meeting prévu à 17 h. 30.

Finalement, c'est environ 400 personnes qui étaient massées dans le hall, malgré l'interdiction de la direction qui avait fait savoir qu'elle n'autorisait pas le meeting dans les locaux du Crédit Lyonnais. Dans la journée elle avait fait passer une note disant que « toute absence injustifiée serait soumise à retenue », ce qui a fait sourire les employés qui se doutaient bien que les trois quarts d'heure de débrayage prévus pour se rendre au meeting ne leur seraient pas payés.

Le meeting dura un quart d'heure. Un délégué CFDT prit la parole pour exposer les motifs du mécontentement du personnel des banques : menaces sur le congé du samedi, sur l'étalement des horaires. Il rappela également les récentes augmentations des transports, de l'EDF, des loyers, etc., et fit état des mesures contre la Sécurité Sociale.

Ensuite une motion réclamant : l'augmentation des salaires — les 40 heures en 5 jours — et pas d'ouverture des banques le samedi — fut approuvée par la majorité du personnel présent, qui était là principalement pour dire son opposition à « travailler le samedi ».

A la fin du meeting, dans les discussions par groupes, les plus acharnées étaient les employées anciennes qui disaient : « Nous nous sommes battus pour avoir congé le samedi, nous nous bat-

trons pour le conserver si on tente de nous le reprendre. »

La Commission Nationale Paritaire réunie le lendemain ne devait apporter aucun démenti ni aucune confirmation de la part des banquiers à une prochaine ouverture des banques le samedi.

Mais la menace en existe toujours. A Rouen l'Association Professionnelle des Banques s'apprêtait à faire ouvrir toutes les banques de la place le samedi. La menace de grève des employés a pour le moment fait reculer l'A.P.B.

De toutes manières la direction du Crédit Lyonnais a déjà commencé à grignoter sur les horaires : de nombreuses agences et antennes sont ouvertes le samedi, et le midi, d'autres ne ferment qu'à 19 heures, etc., et qu'elle veuille généraliser ces mesures ne nous étonne pas. Et cela concerne tous les services travaillant en relation avec les agences.

La B.N.P. a même ouvert une agence le dimanche matin à Aulnay-sous-Bois.

Dans les banques, les salaires sont très bas. Mais il y avait au moins la satisfaction du week-end, des jours fériés, des demi-veilles de fêtes. Or les banquiers veulent « aménager » les horaires au nom de la sacro-sainte concurrence. Seulement avoir congé le lundi à la place du samedi présente beaucoup d'inconvénients aux yeux du personnel. Cela perturberait de façon notable la vie familiale. Et puis le lundi la plupart des boutiques sont fermées, surtout en banlieue. Au moment où on parle de donner congé aux écoles le samedi, beaucoup de mères de famille s'inquiètent. Une autre menace pèse sur les employés : dans leur lancée les banquiers ne vont-ils pas tenter de les faire travailler les demi-veilles de fêtes habituellement chômées ?

Car si c'est une évolution de la société moderne que les services publics fonctionnent de plus en plus tard et tous les jours, la vie moderne devrait pourtant profiter à ceux qui la font, c'est-à-dire aux travailleurs.

Les syndicats se sont élevés contre le travail du samedi soutenus par la majorité des employés, et réclament les 40 heures en 5 jours (l'horaire actuel est de 42 h. 30 en 5 jours. Dans les agences, en fait, beaucoup d'heures supplémentaires sont effectuées).

Seulement il est probable que les banquiers ne vont pas imposer brutalement le travail du samedi. Ils vont continuer ce qu'ils ont commencé. En fait, ils ouvriront une agence, puis une autre. Dans les agences, la défense est difficile pour les 20 ou 30 employés, quelquefois moins, qui sont isolés. Et peu à peu toutes les agences seront ouvertes le samedi. Ensuite ils feront travailler les services centraux un par un, espérant empêcher ainsi une riposte collective.

Et bien que le personnel dans l'ensemble soit attaché au congé le samedi, la direction risque fort de cette manière d'arriver à ses buts.

Et la seule façon qu'aurait le personnel des banques d'obtenir une réelle garantie de ses droits au repos et au loisir, est de se battre dès maintenant sans attendre le « grignotage » des horaires par les banquiers, pour une diminution importante du temps de travail.

Seule une journée de travail plus courte : 30 heures maximum, permettrait malgré les ouvertures plus tardives et plus fréquentes, d'avoir le temps de vivre.

Catherine OLIVIER

## ● ECHOS DES ENTREPRISES

### La direction se moque de notre santé

Depuis plusieurs mois que les quatre machines Xéros ont été regroupées dans le même atelier, les opérateurs sont toujours obligés de travailler dans des conditions particulièrement pénibles : chaleur et odeur nauséabonde.

Rappelons que les promesses d'un système efficace d'aspiration leur avaient été faites dès leur regroupement, et qu'ils ont dû attendre un bon mois avant que les premiers travaux ne soient entrepris.

Le système de ventilation une fois en place, ce fut encore bien pire ; l'air chaud était refoulé dans les jambes des opérateurs au lieu d'être aspiré. Et maintenant, les opérateurs se retrouvent comme avant, sans aération.

S'il est toujours possible de se tromper dans la mise au point d'un dispositif quelconque, il est inadmissible de faire travailler des employés dans de telles conditions. La Direction a bien embauché un polytechnicien pour diriger l'étude du système futur de l'ordinateur futur, sans pour autant débrancher les ordinateurs actuels. La moindre des choses aurait été d'attendre la mise au point complète du système de ventilation de l'atelier des Xéros, en louant des machines supplémentaires, au besoin, avant de regrouper les opérateurs.

(Extrait de la « V.O. Assurances Générales ».)

★

### Un mobile insuffisant

A Z., un de nos camarades magasiniers embauché depuis quelques mois chez Michelin touche une CH de 1,43 de l'heure, alors que son prédécesseur touchait 1,98 pour le même travail.

Depuis son entrée chez Michelin, on lui promet que sa partie mobile sera augmentée sous peu. Le temps passe et quand notre camarade alla l'autre jour réclamer auprès du chef d'équipe, on lui répondit qu'il fallait attendre, et qu'il était encore trop nouveau dans la maison.

Trop nouveau, sans doute pour être payé au taux normal, ou revendiquer ses droits. Mais certes pas trop nouveau pour travailler à plein rendement.

La direction se sert des moindres prétextes pour escroquer davantage ceux qui produisent : les jeunes

parce qu'ils sont jeunes, et les vieux parce qu'ils sont vieux, les nouveaux venus, à cause de leur peu de temps dans l'usine, etc., etc. Le seul droit que le patron nous reconnaisse, c'est celui de travailler pour des salaires qu'il fixe selon son bon vouloir.

Mais il est un autre droit qu'il faudrait lui imposer de reconnaître : à travail égal, salaire égal.

(Extrait de la « V.O. Michelin Bourges ».)

★

### Des garanties véritables !!!

Les délégués ont proposé aux patrons une reconversion pour nos jeunes photographes soi-disant en surnombre.

La reconversion au métier de retoucheur peut être une solution à envisager, mais il faut se méfier, car la direction pourrait prétendre que certains de nos camarades ne sont pas aptes à exercer ce métier, et elle pourrait invoquer ce prétexte pour les déclasser ou les licencier.

Il faut évidemment s'entourer de garanties et exiger pour nos camarades qui ne feraient soi-disant pas l'affaire une autre possibilité de reclassement équivalente.

Le vrai problème se situe au niveau de la réduction du temps de travail, demain les retoucheurs ou d'autres spécialités peuvent connaître les mêmes difficultés que les photographes, car le matériel moderne évoluera encore, et les patrons ne manqueront pas de détourner à leur avantage ce qui devrait soulager notre travail.

Beaucoup de travailleurs dans les laboratoires font des heures supplémentaires. Les photos nous ont montré l'exemple en refusant de prolonger une durée de travail encore bien trop longue au siècle de l'automatisation. C'est maintenant aux ouvriers des labos qu'il importe d'être solidaires de ces camarades. Car il est bien évident que tout cela ne sera pas suffisant pour aboutir. Le syndicat se doit d'intervenir, d'abord sur le plan parisien, pour organiser la lutte qui nous permettra à l'échelle de toute la profession d'imposer aux patrons le maintien de l'ensemble des travailleurs à leur poste de travail, par une réduction du temps de présence dans l'entreprise sans diminution de salaire.

(Extrait de la « V.O. Desfossez ».)

## ● LU DANS LA PRESSE

### LA VIE PARISIENNE...

Un industriel français avait rencontré, au cours d'un voyage en Allemagne, un ingénieur français qui avait passé huit ans en République Fédérale et désirait rentrer en France, essentiellement pour des raisons concernant l'éducation de ses enfants. Il accepta la proposition qui lui était faite, d'autant plus volontiers qu'il possédait une maison de famille située à l'est de Paris. Malheureusement, sa nouvelle usine se trouvait à l'ouest de la capitale. Au bout d'un mois, l'ingénieur vint trouver son patron pour lui dire qu'en Allemagne il quittait à 4 h 1/2 du soir ses bureaux de Hambourg, prenait l'autostade pour atteindre à 5 h sa maison située à 20 km, en pleine campagne, qu'il dinait à 6 h, jouait au tennis en été jusqu'à 7 h 1/2 et pouvait ensuite se consacrer à des travaux personnels, notamment à la préparation d'un doctorat. En revanche, à Paris, il ne pouvait être chez lui avant 8 h 1/4 et n'avait d'autant envie que de se coucher. Malgré les compensations qui lui furent généreusement accordées, il

est retourné à Hambourg ! Ses enfants parleront l'allemand.

(« Entreprise », 1<sup>er</sup> sept. 1966.)

— Lui, évidemment, avait le choix — ce qui n'est pas le cas des millions de travailleurs parisiens.

★

### LE ROI HASSAN N'AIME PAS LES INTELLECTUELS

TANGER. — « Un ventre plein avec un cerveau vide fait de son possesseur un animal, un intellectuel au ventre vide est un carnassier », a déclaré le roi du Maroc qui exposait ses idées en matière d'enseignement, lundi soir à Tanger, devant un auditoire de ministres et de hauts fonctionnaires. Le roi Hassan II, à cette occasion, a mis en garde les responsables de l'Education nationale devant une généralisation excessive de l'enseignement : « Si tout le monde va à l'école, a-t-il dit, si nous devenons tous des intellectuels, il ne nous restera plus qu'à nous nourrir de crayons. Je préfère un bon agri-

culteur analphabète à un intellectuel moralement vendu à l'étranger. »

(« L'Eclair », 20-9-1967.)

— Hassan II, lui, n'est peut-être pas un intellectuel mais il a certainement le ventre bien rempli.

★

### EN AFRIQUE DU SUD LA PEINE DU FOUET EXISTE ENCORE

Johannesburg, 16 sept. (U.P.I.). — Le « Journal officiel » d'Afrique du Sud a annoncé samedi que le châtiment par le fouet sera maintenu pour l'introduction dans les zones réservées aux Africains des armes suivantes : armes à feu, lances, sagaies, haches, massues, haches de combat, bâtons lestés ou munis de pointes, couteaux dont la lame dépasse 9 centimètres et bâtons de plus de 2 centimètres de diamètre.

(« Le Monde » 17/18-9-67.)

— Quelle peine infligera-t-on à ceux qui administreront le fouet ?

### Liste des entreprises où paraît une « Voix Ouvrière »

Nous ne pouvons faire paraître des informations de toutes les entreprises où paraissent des « Voix Ouvrières ». Toutefois, nous en communiquons la liste complète pour que ceux qui seraient plus particulièrement intéressés par l'une d'entre elles puissent nous en faire la demande.

En voici la liste :

**AERONAUTIQUE :**  
SNECMA Kellermann — Paris XIII<sup>e</sup>  
SNECMA — Gennevilliers  
HISPANO-SUIZA — Bois-colombes (Seine)  
SUD-AVIATION — Courbevoie

**AUTOMOBILES :**  
BERLIET — Lyon-Vénissieux  
CHAUSSON — Gennevilliers (Seine)  
CHAUSSON — Asnières (Seine)  
CITROEN — Usines Levallois et quai de Javel  
PANHARD — Paris  
GENEVE — Ivry (Seine)  
PEUGEOT — Sochaux  
RENAULT — Billancourt, 4 bulletins correspondant à différentes sections de l'usine  
R.N.U.R. — Général  
R.N.U.R. — Bâtiment C  
R.N.U.R. — Bureaux  
R.N.U.R. — Département 37  
SFA (Indenor) — Dijon  
RENAULT — Flins  
**METALLURGIE :**  
Acieries et Forges de la Loire C.A.F.L. — Saint-Chamond  
BABCOCK WILCOX — La Courneuve  
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE — Saint-Nazaire  
F.R.L.E. — Longuic-les-Dijon  
OLIER — Clermont-Ferrand  
NEYPIC — Grenoble  
BOURGOGNE ELECTRONIQUE — Dijon  
BRONZAVIA — Courbevoie  
CABLES DE LYON — Lyon  
C.I.T. — Paris-15<sup>e</sup>  
Cie des COMPTEURS de Montrouge (Seine)  
LA POLYMECANIQUE — Pantin  
C.S.F. — Levallois (Seine)

CSF — Issy-les-Moulineaux  
THOMSON — Gennevilliers (Seine)  
**CHIMIE ET CAOUTCHOUC :**  
KODAK — Vincennes  
RHONE-POULENC — Vitry (Seine)  
ROUSSEL UCLAF — Romainville (Seine)  
Raffinerie ANTAR — Donges (Loire-Atlantique)  
L'OREAL — Aulnay-sous-Bois  
MICHELIN — Clermont-Ferrand  
MICHELIN — Bourges  
RHODIACETA — Lyon-Vaise  
**SERVICES ET DIVERS :**  
AIR-FRANCE — Ateliers Orly-Nord (Seine)  
AIR-FRANCE — Blanqui, Paris-13<sup>e</sup>  
ASSISTANCE PUBLIQUE (Hôpital Ncker — Enfants - Malades)  
ASSURANCES GENERALES — Siège Paris  
ASSURANCES GENERALES — Drouot  
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES — rue Viala, Paris-15<sup>e</sup>  
CHEMINOTS — Gare de Lyon  
Imprimerie DESFOSSÉS — Issy-les-Moulineaux  
CREDIT LYONNAIS — Siège central Paris  
CREDIT LYONNAIS — Levallois  
CAISSE REGIONALE DE SECURITE SOCIALE PARISIENNE — Rue de Flandre, Paris.  
B.N.P. — Paris  
NOUVELLES MESSAGERIES DE LA PRESSE PARISIENNE — Paris  
QUAIS ET DOCKS — Marseille  
CHEMINOTS — Gare du Nord — La Plaine-Landy  
URBAINE ET LA SEINE — Paris  
MINES — Bassin du Douais - Mine d'Aniche  
MAVILOR — Saint-Chamond

## Le procès de Régis Debray :

# Une « justice » militaire plus vraie que nature

**L**E souverain mépris affiché par les colonels boliviens envers les usages traditionnels de la justice, fût-elle militaire, n'a pas manqué de surprendre et de choquer les observateurs étrangers.

Il n'est certes pas courant de voir un procès s'ouvrir par un véritable réquisitoire du procureur général, et au terme de celui-ci, une assistance, d'ailleurs essentiellement composée d'officiers, manifester bruyamment son approbation par des applaudissements prolongés, sous le regard bienveillant du président.

Il n'est pas courant non plus de voir un ministère public montrer un tel dédain des « preuves » sur lesquelles baser son accusation, et brandir comme telles des « photos décisives » qui, si elles représentent bien l'inculpé, ne prouvent manifestement rien.

Et ce procès se déroule de telle manière que le gouvernement bolivien se voit finalement contraint d'expulser à tour de bras les correspondants de la presse étrangère qui commencent tous à parler plus ou moins ouvertement de parodie de justice.

Il n'y a certes pas d'autre mot pour désigner ce qui se passe en

ce moment à Camiri. Mais il n'y a rien là non plus de bien étonnant.

Car enfin, chacun sait que s'il n'avait tenu qu'au gouvernement bolivien, ce procès n'aurait jamais eu lieu. Si Régis Debray n'avait été qu'un anonyme guérillero, ce n'est pas par le réquisitoire du procureur, mais par l'exécution de la sentence que l'on eût commencé car il aurait sans doute fini, comme tant d'autres, sommairement exécuté. Mais c'est un intellectuel étranger connu, et son arrestation a fait trop de bruit.

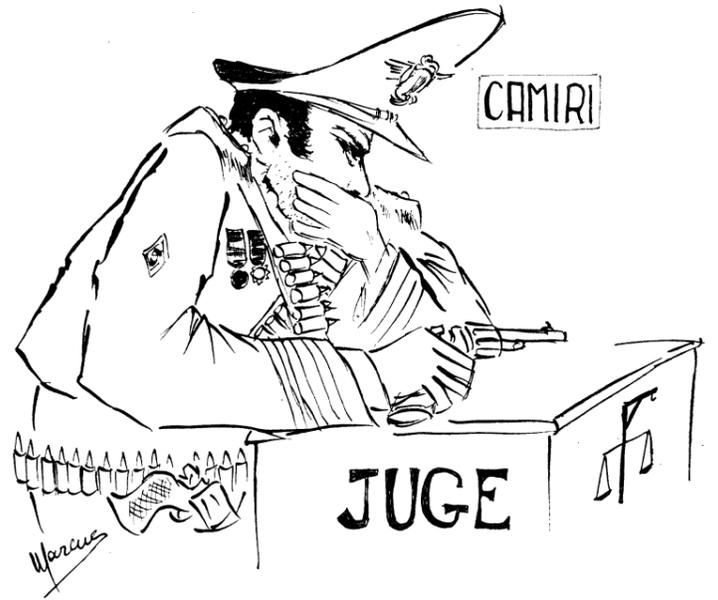
Si l'armée n'avait pas immédiatement présenté sa capture comme celle d'un véritable chef de guérilla castriste, on aurait pu ensuite considérer Debray comme ce qu'il était sans doute vraiment : un journaliste de gauche en reportage dans les maquis. Mais le gouvernement bolivien s'était trop avancé, il ne pouvait plus revenir en arrière, et il s'est trouvé aculé au procès public.

Cela a sans aucun doute déjà sauvé Régis Debray, puisque la peine de mort, quotidiennement appliquée dans les faits, n'existe pas en Bolivie. Mais il était vain d'attendre autre chose de ce procès, et une condamnation à la peine maximum (trente ans de prison), en sera — cela ne fait guère de doute — la conclusion.

La seule chose un tant soit peu surprenante, c'est que les autorités boliviennes ne semblent même pas se donner la peine de camoufler cette condamnation inéluctable sous la couverture grise et poussiéreuse d'un procès en bonnes et dues formes juridiques.

Mais peut-être est-ce seulement que les juges de Camiri, trop habitués à liquider qui bon leur semble sans s'encombrer de ces finasseries juridiques manquent de connaissances en la matière.

Que ne se sont-ils pas, alors, adressés aux représentants de pays « progressistes », comme l'URSS et



ses satellites, ou « démocratiques », comme les grandes puissances impérialistes, dont la France, tous pays qui s'indignent (un peu) aujourd'hui, mais qui, dans le domaine du tripatouillage judiciaire, possèdent une riche expérience, et auraient pu leur prodiguer d'utiles conseils.

Les juges soviétiques, ou leurs collègues des « démocraties populaires » auraient pu leur montrer que la solution la plus élégante, celle qui permet d'ailleurs de se passer de toute autre preuve, consiste à amener les inculpés à s'accuser eux-mêmes et à réclamer leur propre condamnation à la plus lourde peine. C'est une méthode qui, pour difficile qu'elle paraisse à mettre au point, a fait ses preuves lors des procès de Moscou, et de ceux qui se déroulèrent il y a un peu moins de 20 ans contre les « titistes » dans le glacieux soviétique.

Les policiers américains auraient pu leur conter la bien intéressante histoire du présumé coupable abattu par un « citoyen indigné », qui permet de clore discrètement un

dossier embarrassant, même lorsque c'est un président de la république que l'on a assassiné. Et accessoirement, les mille et un moyens de faire disparaître des témoins gênants.

La police française aurait pu mettre à leur disposition le policier Loiseau qui, bien que malchanceux dans l'affaire Meyhaoui, leur aurait montré comment fabriquer de fausses preuves qui aient un peu plus l'air de vraies ; et notre bonne vieille justice, pour ne pas demeurer en reste, aurait pu leur expliquer comment elle « passa » lorsque sa propre police enleva un nommé Ben Barka.

Décidément, les colonels de Camiri ont bien des choses à apprendre de nos pays de vieilles civilisations. Mais le visage de la justice qu'ils nous montrent n'est certainement pas, pour autant, le plus faux : dépouillés pour une fois de ses oripeaux et de ses fards, affichant sans honte à la face du monde ses traits haïssables, c'est le visage de la justice de classe.

Christian JUNG.

## SOLIDARITÉ CONTRE LA REPRESSION A LA GUADELOUPE

(Suite de la page 1)

En France même, 25 Guadeloupéens ont été enfermés à la Santé. Ce sont des journalistes, avocats, médecins connus pour leurs idées d'extrême-gauche ramenés de Guadeloupe, et des étudiants et travailleurs résidant en France et accusés d'être les instigateurs d'événements ayant éclaté à 7.000 kilomètres de là. Le gouvernement ne leur a pas accordé le statut de « politiques ». Ne sont reconnus comme tels que les serviteurs « dévoyés » de la bourgeoisie tels certains dirigeants de l'O.A.S. Mais ceux qui veulent libérer leur peuple de l'oppression coloniale sont, aux yeux du gouvernement français, des criminels de « droit commun ».

Cependant, 15 d'entre eux ont été mis en liberté provisoire. Le gouvernement reconnaît ainsi implicitement le manque de fondement des arrestations.

Quelle raison empêchait de les mettre en liberté provisoire dès le début ? Qu'est-ce qui a changé en

quatre mois dans leur situation juridique ?

En fait, c'est la démonstration évidente que leur inculpation n'était qu'un moyen administratif sans fondement réel pour les mettre en prison.

Dix personnes sont encore enfermées à la Santé, nous ne devons pas l'oublier, ces dix hommes doivent être libérés ainsi que tous ceux qui croupissent dans les prisons de Guadeloupe.

La seule responsable de la tuerie de Pointe-à-Pitre est la bourgeoisie française qui, depuis trois siècles, tient « les Isles » sous sa domination. Le chômage, la misère, le racisme et les brutalités policières sont les causes des manifestations de mai. Ce sont les C.R.S. et les légionnaires qui ont tué les travailleurs. Ce sont eux et les capitalistes pour qui ils se battent qui doivent être jugés et condamnés ! Tous les emprisonnés doivent être immédiatement libérés !

D. BRION.

## PERMANENCES

### ● PARIS :

**V<sup>e</sup> arrondissement :** Café « Le Petit Cardinal », 29, rue Monge. Métro : Cardinal-Lemoine, tous les samedis, de 15 à 17 h.

**X<sup>e</sup> arrondissement :** au siège de VOIX OUVRIÈRE, le samedi de 16 h à 20 h, 29, rue Château-Landon, Paris-10<sup>e</sup>.

**XI<sup>e</sup> arrondissement :** Café « Au Rendez-vous des Chauffeurs », 33, av. Philippe-Auguste, le mercredi, de 17 h 30 à 19 h.

**XIII<sup>e</sup> arrondissement :** Café « A l'Autobus - Chez Maxime », 117, avenue d'Italie. Métro : Maison-Blanche, le jeudi, de 17 h 30 à 19 heures.

**XIV<sup>e</sup> arrondissement :** Café Champagne, 127, avenue du Général-Leclerc. Métro : Porte d'Orléans : le mercredi, de 18 h 15 à 19 h 15.

**XV<sup>e</sup> arrondissement :** Café « Au Métro », place Balard, tous les jeudis, de 17 h à 19 h.

**XVIII<sup>e</sup> arrondissement :** Café « Le Souterrain », 47, boulevard Ney. Métro : Porte de Clignancourt, le mardi, de 17 h 30 à 19 heures.

### ● BANLIEUE :

**ASNIERES.** — Café « Le Cadran », place Voltaire, le mercredi de 18 h à 19 h.

**AULNAY-S/BOIS.** — Café « Le Commerce », 8, bd Gallieni (place de la Gare), tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30.

**BOULOGNE - BILLANCOURT.** — Café « Le Phénix », 115, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres (angle rue du Clamart, face au marché), jeudis, de 18 h à 19 h, au lieu de 17 h 30 à 19 h.

**MONTREUIL.** — « Le Tourangeau », 20, rue Gallieni (métro Croix de Chavaux), le jeudi, de 17 h 30 à 19 h.

**LEVALLOIS.** — Café « Au Terminus du Métro », (angle quai Michelet - rue A.-France), tous les mercredis, de 17 h 30 à 19 h.

### ● PROVINCE :

**BESANÇON.** — « Café le National », quai de Strasbourg, tous les jeudis de 17 h à 19 h.

**BORDEAUX.** — Café « Le Régent », cours Victor-Hugo, tous les jeudis de 18 h à 19 h.

**LYON.** — Café « Le Clos Vert », 113, rue de la Guillotière (face église Saint-Louis), le samedi, de 17 h à 20 h.

— Café « Les Etats-Unis », 137, avenue du Pr-Beauvisage, Lyon-8<sup>e</sup>, le mercredi, de 18 h à 19 h.

**BRIVE.** — Café du Musée, boulevard du Salan, tous les jeudis, de 17 h à 19 h.

**CLERMONT-FERRAND :** « Bar du Square », place des Carmes-Déchaus, les jeudis, de 17 h à 19 h.

**DIJON.** — Café « La Renaissance », rue Chabot-Charny, tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30.

**GRENOBLE.** — « Café d'Austrans », 5, cours Berriat, tous les jeudis, de 17 h 30 à 19 h.

— Café « Le Normandy », place Grenette, tous les jeudis, de 15 à 17 heures.

**LILLE.** — Café « Le Saint-Michel », place Philippe-le-Bon, tous les mercredis, de 15 h à 16 h 30.

**MARSEILLE.** — Bar de la Treille, 15, place J.-Guesde (pl. gare), les jeudis 5 et 19 octobre de 19 h à 20.

**ROUEN.** — Café « Le Bretagne », place du Vieux-Marché, tous les vendredis, de 17 h 30 à 19 h 30.

**SAINT-CHAMOND.** — Bar-restaurant Marius Russias, 4, rue Gambetta, les vendredis 6 et 20 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30.

**SAINT-ETIENNE.** — Café « Ambiance-Bar », 2, rue des Tréfileries, les jeudis 5 et 19 octobre de 15 h à 16 h.

**SAINT-NAZAIRE.** — Café « Paris-Sports », place Marceau, le samedi, de 16 h à 17 h.

**SOGHAUX.** — Café de la Gare, samedi 14 octobre, de 13 h à 14 h.

**TOULOUSE.** — Café « Le Béarn », place Saint-Michel, tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30.